

Lexique des termes juridiques

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Lexique des termes juridiques / sous la direction de Serge Guinchard,... Thierry Debard,... ; avec le concours pour la présente édition de Jean-Luc Albert, Dominique Asquinazi-Bailleux, Louis d'Avout... [et al.]

A pour autre édition sur un support différent : Lexique des termes juridiques sous la direction de Serge Guinchard,... Thierry Debard,... Édition 2017-2018 2017 Paris Dalloz Lexiques 978-2-247-17342-6

Auteur(s) : Guinchard, Serge (1946-....)

Autre(s) auteur(s) : Debard, Thierry (1956-....) enseignant-chercheur en droit public
Albert, Jean-Luc (1955-....) juriste
Asquinazi-Bailleux, Dominique (1955-....) enseignante-chercheuse en droit privé et sciences criminelles
Avout, Louis d' (1978-....)

Mention d'édition : 25e édition 2017-2018

Publication : Paris : Dalloz, DL 2017

Description matérielle : 1 vol. (1200 p.) ; 19 cm

Collection : Lexique

ISBN : 978-2-247-16942-9
978-2-247-16941-2

EAN : 9782247169429 br.

Appartient à la collection : Lexique (Paris. 1994) 1264-0980

Titre de dos : [Lexique des termes juridiques 2017-2018.]

Classification décimale Dewey : 340.03

Note sur les titres associés : La couverture porte en plus : "A jour des réformes les plus récentes : loi "J21", loi sur la prescription en matière pénale, ordonnance réformant le droit des contrats"

Résumé ou extrait : Au fil des éditions - diffusées à plus d'un million d'exemplaires - le Lexique des termes juridiques s'est imposé auprès des étudiants en droit comme un outil incontournable, alliant une information pédagogique et actualisée, à des références précises aux textes officielles et à la jurisprudence en lien avec les termes définis. Traduit dans de nombreuses langues dont l'arabe, l'espagnol, le japonais et le portugais, l'ouvrage est devenu un véritable guide juridique, permettant à chacun de connaître et de comprendre l'organisation judiciaire et les mécanismes juridiques afin de mieux faire valoir ses droits, donnant ainsi un contenu concret à l'adage "nul n'est censé ignorer la loi".

Sujet - Nom commun : Droit -- France

Droit -- Terminologie

Français juridique

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Dictionnaires